

La résolution signale ensuite les points suivants:

Quant aux objectifs secondaires, la Société de développement du Canada s'occuperait des services de commercialisation et aiderait à assurer des compétences dans le domaine de l'entreprise.

Elle assurerait des accords mixtes sur les ventes, avec le secteur privé aux fins d'exportation. Elle s'associerait également avec d'autres groupes afin de protéger les intérêts du public.

Un aspect essentiel de la Société du développement du Canada tient à ce qu'elle assurera les avantages des forces concurrentielles, lorsqu'elles seront souhaitables, au moyen d'opérations contrôlées et en stimulant les nouvelles entreprises.

A mon avis, ce serait là un programme judicieux et je conseille au ministre d'étudier cette série de propositions sans trop espérer, cependant, qu'il les examinera de très près. Le congrès du Nouveau parti démocratique à Winnipeg a aussi traité de la question de l'appartenance étrangère et a conçu une politique très vigoureuse pour faire face à ce problème d'une réelle gravité. Nous devons reconquérir la maîtrise de notre propre destinée économique et être maîtres dans notre propre maison.

Venant de la province de la Saskatchewan, j'ai été très intéressé de noter certains détails concernant l'industrie de la potasse dans la province. Ceux-ci ont été rapportés dans un article du *Globe and Mail* du 9 octobre 1969 qui a fait allusion à une situation pour le moins curieuse. Il se tenait alors aux États-Unis des audiences concernant l'antidumping; il s'agissait des importations de potasse en provenance du Canada et voici ce que demandait cet article:

Les producteurs de potasse américains fixent-ils le prix auquel certaines importations du Canada font l'objet d'un dumping ce qui causerait, paraît-il, du tort aux producteurs des États-Unis?

Je le répète, monsieur l'Orateur, nous sommes ici en présence d'une situation étrange. Les sociétés américaines expédient, pour la plupart, de la potasse du Canada aux États-Unis par le truchement de leurs opérations ou de leurs filiales canadiennes et cela à un niveau de prix tel que le gouvernement des États-Unis conclut au dumping. Cela en dit long sur certains problèmes que nous rencontrons du fait qu'une certaine proportion de notre économie appartient à des étrangers comme c'est le cas en ce moment. C'est là une des nombreuses questions qu'il importe d'examiner si nous voulons nous assurer que notre développement économique profitera à l'ensemble du Canada.

Enfin, j'estime qu'il y a encore un autre domaine qui exige une étude approfondie; je veux parler du développement des corporations multinationales. C'est là un nouveau

phénomène dans notre société. Certains, comme George Ball, ancien sous-secrétaire d'État américain, du temps de l'administration Johnson, déclarent qu'à l'avenir, ce ne seront plus les États nationaux qui détiendront le pouvoir dans le monde mais bien les corporations multinationales.

• (4.50 p.m.)

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé et il lui faut le consentement unanime de la Chambre pour continuer. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Burton: Merci, monsieur l'Orateur. Deux ou trois autres phrases compléteront mes remarques. Comme je le disais, le sous-secrétaire d'État, M. Ball, a indiqué que le pouvoir économique dans le monde serait à l'avenir détenu, non par des États nationaux, mais par des corporations multinationales. A mon avis, cela donne une dimension tout à fait nouvelle aux études sur nos problèmes économiques. Il s'agit là d'un problème auquel aucun d'entre nous n'a encore trouvé de solution satisfaisante. Il nous faudra examiner la situation et arriver à des solutions, parce que les corporations multinationales ne sont pas sur le point de disparaître.

Nous devons tenir compte de la façon dont elles sont assujetties à nos lois, mais les progrès technologiques leur ont permis dans de nombreux cas de poursuivre leur activité. Le gouvernement devra examiner cette question à fond. Comment nous assurerons-nous que ces sociétés qui font affaire dans le monde entier sont exploitées pour le plus grand bien de la population, que ce soit au Canada ou ailleurs? Dans certains cas, nous devons probablement rechercher des solutions internationales à certains problèmes si nous voulons être certains que les prédictions de George Ball ne se réalisent pas. Je recommande donc instamment au ministre de tenir compte de cet élément et de bien d'autres dont il a été question durant le présent débat.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots du bill C-4, tendant à modifier la loi sur les corporations canadiennes. Le projet de loi est assez considérable et je n'ai pas l'intention d'en commenter tous les articles. Je parlerai de l'aspect de la propriété étrangère que certains députés de notre groupe ont abordé et d'un ou deux autres points du bill même.

Je trouve que des modifications proposées dans le bill sont intéressantes et acceptables mais, comme d'habitude, le gouvernement n'a